



# Le conseil en organisation

Questionnez votre organisation  
et valorisez vos atouts





# Une équipe de conseillers expérimentés à votre service

- Un soutien méthodologique ;
- Une capacité d'**écoute** et d'analyse des situations ;
- Une **aide à la décision** à chaque étape permettant des résultats à l'issue d'une intervention.

## Une déontologie qui guide nos interventions

- Le positionnement neutre du CDG, tiers de confiance ;
- Une relation de qualité favorisant le partage des informations et le **dialogue** ;
- La **bienveillance** vis-à-vis des agents rencontrés et des équipes ;
- Le respect de l'**anonymat** et de la **confidentialité**.





Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes  
33 avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – CS 70 169 – 06705 Saint-Laurent-du-Var CEDEX  
Tél. : 04 92 27 34 34 – Internet : <http://www.cdg06.fr>

*Établissement public administratif créé par la loi du 26.01.84 et le décret du 26.06.85*